



## Déclaration liminaire de l'Unsa-Éducation à la FS-SSCT du 8 octobre 2024

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, **l'UNSA-Education** a reçu la presse pour leur dévoiler les résultats de son quinzième baromètre des métiers de l'éducation nationale. Cette année, un record a été battu avec 50 000 répondants, soit une augmentation de plus de 44 % ; dans notre académie, un peu plus de mille personnes ont répondu. Quel sondage peut se targuer d'un tel échantillon de personnes ? Si le nombre de répondants est déjà une première indication d'un besoin des collègues de s'exprimer et donc sûrement sur leurs problèmes, car on ne parle pas quand tout va bien, les expressions des collègues sont de plus en plus claires.

Comme nous sommes optimistes à **l'UNSA-Education**, nous commencerons par le point positif et le seul de cette enquête : 92% des collègues aiment leur métier. Cette donnée est plutôt stable. Par-contre 73% des collègues déclarent qu'ils ne conseilleraient pas leur métier. Étrange d'aimer son métier et de ne pas vouloir le conseiller !

Voici quelques explications :

- 33 % des collègues ne trouvent plus de sens à leur métier.
- 83% considèrent leurs perspectives de carrières insuffisantes.
- 71 % considèrent leurs conditions de travail insatisfaisantes et 89% disent qu'elles se sont dégradées lors de la dernière année.
- 86 % ne sont pas satisfaits de leur rémunération.

Quand on leur demande des pistes pour améliorer leur situation, la rémunération est en première position, suivie de près par la charge de travail à alléger, en troisième position les perspectives de carrière à améliorer et un quart des collègues de l'académie voudraient avoir de meilleures relations avec leur hiérarchie. Enfin un gros tiers des collègues se posent la question de quitter le ministère de l'Éducation nationale. Je m'arrête ici pour les chiffres, pour ne pas être trop long.

Plus généralement, ces résultats sont de moins en moins bons. Toutes les alertes que nous vous avons faites en déclarations préalables de réunions de formation spécialisée ou de CSA, qu'ils soient académiques ou départementaux mais aussi lors des audiences, n'ont pas été suffisamment entendues et suivies d'actions concrètes. Combien d'années encore faudra-t-il vous alerter, alerter le Ministère, pour que la politique dans l'Éducation nationale ne soit plus uniquement comptable mais une politique de réelle volonté d'améliorer la vie professionnelle de nos collègues, qui serait un premier pas vers une amélioration du service public d'éducation ?

Si certains points ne sont pas académiques, les conditions de travail, la charge de travail et les relations hiérarchiques sont localement améliorables et c'est bien le rôle de cette instance.

Cette rentrée très particulière est passée, avec localement beaucoup de retours qui nous ont été faits sur des problèmes dans les établissements. L'absence de Ministre, le flou sur l'application ou non des réformes ont été la cause de bien des complications et de surcharge de travail pour nos personnels. La nouvelle politique, d'allègement du nombre de fonctionnaires ne va pas dans le sens d'allègement de la charge de travail, tant le manque de personnels dans notre académie est déjà grand. Le premier Ministre est-il vraiment persuadé que demander aux retraités de reprendre le travail va combler le déficit humain creusé de longue date ?

Cessons les annonces médiatiques incantatoires et regardons la réalité en face : réduire le nombre de fonctionnaires va à l'encontre du manque de personnel, notamment enseignants. Cela ne comblera pas non plus la dette française, tout comme cela n'améliorera pas les mauvaises conditions de travail, pas plus que cela réduira l'écart entre la réussite scolaire de certains élèves européens et celle des élèves français.

Alors si le gouvernement se préoccupe vraiment de l'état de santé du service public et laïque d'éducation, il est urgent de changer de traitement, d'abandonner les saignées et les vieux remèdes à bas de poudre de perlimpinpin qui relèvent plus du placebo et qui condamnent à terme le patient !